

# Parcours

PRENDRE  
SOIN DE SOI

Les personnes en situation de handicap rencontrent souvent des difficultés à accéder à la prévention, aux soins et à leurs droits. Ces difficultés peuvent s'expliquer par une mobilité réduite, une situation de précarité, une difficulté à communiquer, un accès à l'information limité, ou encore une offre d'accompagnement et de soin inadaptée au handicap. Les études démontrent que cet accès restreint à la prévention, aux soins et aux droits porte directement atteinte à la qualité de vie et à la santé des personnes en situation de handicap. Dans ce contexte, Solidel a conçu, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et le Groupe Agrica, le parcours « *Prendre soin de soi* ».

## Le parcours « Prendre soin de soi »

**PUBLICS CIBLÉS**

- Les personnes en situation de handicap accompagnées en établissements médico-sociaux (ESAT, foyers de vie, foyers d'hébergement, petites unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes) implantés en milieu rural et/ou portant des activités agricoles ;
- Les professionnels médico-sociaux exerçant dans ces établissements.

**OBJECTIFS**

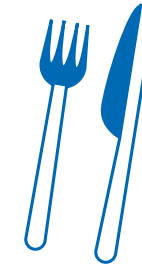
- Favoriser le **bien-être** des personnes en situation de handicap ;
- Contribuer à leur **prise d'autonomie par la connaissance** ;
- Apporter aux professionnels des établissements médico-sociaux **les ressources nécessaires** à l'accompagnement des publics sur leur territoire ;
- **Prévenir les ruptures de parcours** des personnes en situation de handicap.

Adapté aux besoins et capacités cognitives spécifiques des personnes en situation de handicap, le parcours « Prendre soin de soi » s'articule autour de 4 thématiques :  
**LA NUTRITION, LES ADDICTIONS, LE BUCCO-DENTAIRE ET LA PRÉPARATION À LA RETRAITE**

### LE MODULE « NUTRITION ET HYGIÈNE ALIMENTAIRE »

Ce module a pour objectif de **sensibiliser les publics en situation de handicap à l'importance d'adopter une alimentation équilibrée pour préserver sa santé**. Il aborde notamment le processus de digestion, l'équilibre alimentaire, l'activité physique, et les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. À travers des notions simples et des conseils pragmatiques, le module « Nutrition » **incite ainsi les publics à prendre soin d'eux** à travers une alimentation saine et une bonne hygiène de vie.

**58%** des personnes handicapées sont en situation de mal nutrition



### LE MODULE « ADDICTIONS »

Ce module vise à **apporter aux personnes en situation de handicap des informations claires et facilement appropriables concernant la consommation de produits addictifs**. En s'appuyant sur des **supports pédagogiques ludiques et innovants**, ce module invite les publics à **déconstruire leurs idées pré-conçues au sujet des drogues**, afin d'entamer une réflexion approfondie sur l'addiction, sur leur propre consommation, et sur les risques que celle-ci peut entraîner pour leur santé.

**3/4** des personnes handicapées présentent des risques d'addiction

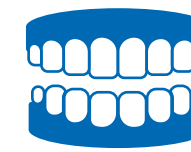


### LE MODULE « BUCCO-DENTAIRE »

Ce module **permet d'échanger** sur les habitudes de prévention de chacun et de transmettre des connaissances sur les thèmes suivants : **les principales causes et mécanismes des maladies bucco-dentaires** (maladies carieuses, gingivales et parodontales, cancers buccaux), **les pratiques préventives, les traitements, la prise en charge des soins bucco-dentaires**.

*Module disponible à partir de septembre 2020, sur demande auprès de Solidel.*

**3/jours** c'est le nombre minimum de brossage de dents recommandé par les dentistes (après chaque repas)



### LE MODULE « LA VIE APRÈS LE TRAVAIL »

Ce module a pour objectif de **préparer les travailleurs handicapés à la retraite et à une éventuelle perte d'autonomie liée à l'âge**. En proposant aux travailleurs de construire un projet de retraite adapté à leurs besoins, ce module doit leur permettre **d'appréhender la transition entre l'activité professionnelle et la cessation d'activité** plus sereinement, et de **prévenir les risques liés au vieillissement**.

**59 ans** est l'âge moyen de départ en retraite des personnes handicapées



Le coût du parcours de formation et les financements possibles :

« PRENDRE SOIN DE SOI » :

**9 000 €** (coût pédagogique + frais annexes\*) (pour 3 modules de formations en intra ou en inter-établissements).

Les établissements adhérents de Solidel et/ou relevant du régime agricole de protection sociale bénéficient d'une **prise en charge financière de la part de Solidel, de la MSA et du groupe AGRICA. Cette prise en charge est plafonnée à 8500 euros, 500 euros demeurant à la charge de l'établissement.**

MODULE « NUTRITION ET HYGIÈNE ALIMENTAIRE »

**2 000 €** (coût pédagogique + frais annexes\*)

Les établissements adhérents de Solidel et relevant du régime agricole de protection sociale bénéficient d'une **prise en charge financière totale de la part de Solidel et du Groupe Agrica.**

MODULE « ADDICTIONS »

**2 000 €** (coût pédagogique + frais annexes\*)

Les établissements adhérents de Solidel et relevant du régime agricole de protection sociale bénéficient d'une **prise en charge financière totale de la part de Solidel et du Groupe Agrica.**

MODULE « LA VIE APRÈS LE TRAVAIL »

**5 500 €** (coût pédagogique + frais annexes\*)

Les établissements relevant du régime agricole de protection sociale bénéficient d'une **prise en charge financière à hauteur de 5 000 euros de la part de la MSA et du Groupe Agrica, 500 euros demeurant à leur charge.**

Vous êtes intéressé  
par le parcours  
« Prendre  
soin de soi » ?

Pour toute demande d'informations ou d'inscription, contactez-nous par mail à l'adresse **solidel.blf@ccmsa.msa.fr** ou par téléphone au **01 41 63 86 97**.

solidel.fr



UNE MARQUE DU GROUPE  
MSA  
santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore



solidel.fr



UNE MARQUE DU GROUPE  
MSA  
santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore

